



GEMENG
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster

Boîte postale 14
L-6101 Junglinster

T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 20 octobre 2023

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 27 octobre 2023 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR SUPPLEMENTAIRE

En séance publique :

14. Prolongation du délai pour la mise en exécution de la « zone d'urbanisation prioritaire » au lieu-dit « Am Brill/Péiteschstéck » (PAP-NQ « Am Brill »).
15. Approbation d'un contrat de réservation.
16. Nouvelle fixation des critères d'attribution pour l'acquisition d'un logement dans la cadre des projets de construction réalisées par la Commune.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire ff